

COMMUNIQUE



Numéro 06/25

Le 13 juin 2006

Diffusion immédiate

Report de l'Assemblée Générale d'Eurotunnel au 27 juillet 2006

A la suite des déclarations dans la presse de certains détenteurs de dette très subordonnée, Eurotunnel a demandé à ces derniers de lui présenter leurs réflexions dans des délais compatibles avec la situation difficile dans laquelle se trouve le Groupe, situation dont Eurotunnel rappelle qu'elle a suscité le déclenchement d'une procédure d'alerte de la part des commissaires aux comptes.

En conséquence, l'Assemblée Générale des actionnaires prévue le 12 juillet 2006 est repoussée au 27 juillet prochain. Il s'agira d'une Assemblée Générale Ordinaire d'Eurotunnel SA et d'Eurotunnel Plc convoquée de façon extraordinaire avec pour ordre du jour la restructuration financière.

Eurotunnel est parfaitement consciente des perturbations que ce report peut créer pour les actionnaires dont elle partage l'insatisfaction devant les retards ainsi créés, mais elle souhaite donner toutes les chances de réussite à la restructuration consensuelle en cours.

Contact presse :

Mady Chabrier : + 33 (0)1.55.27.35.43

Contact analystes et investisseurs :

Xavier Clément : + 33 (0)1.55.27.36.27

La direction de la communication d'Eurotunnel reste joignable en dehors des heures ouvrables

et notamment le week-end au : + 33 (0) 3 21 00 69 00

www.eurotunnel.com

Eurotunnel gère l'infrastructure du Tunnel sous la Manche et exploite deux types de navettes, des navettes fret transportant des camions et des navettes passagers transportant des voitures et des autocars entre Coquelles (France) et Folkestone (Grande-Bretagne). Eurotunnel perçoit aussi des péages de la part de compagnies ferroviaires qui utilisent le Tunnel (Eurostar pour les passagers ferroviaires ; la SNCF et EWS pour les trains de marchandises). Eurotunnel est cotée à Paris, Londres et Bruxelles.